

MAIRIE DE MACORNAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 09 FEVRIER 2018

Présents : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Henri GUICHARD, Véronique PAILLARD, Brigitte BONDIVENNE, Jocelyne FAUVEY Sébastien LONGIN, Louis LUX, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Isabelle SAILLARD, Michel TRONTIN.

Excusés : Laurent BRAYARD qui donne pouvoir à Jocelyne FAUVEY, Laurence CAMBRAY qui donne pouvoir à Chantal REYBARD.

Absent : Hubert POMMIER.

Secrétaire de séance : Henri GUICHARD.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil procède à l'examen du compte administratif qui s'établit comme suit :

| | | | |
|-------------------------|-----------------|---|---------------------|
| Fonctionnement : | Dépenses | : | 521 980.48 € |
| | Recettes | : | 593 511.26 € |
| | Résultat | : | 71 530.78 € |
| Investissement : | Dépenses | : | 153 607.89 € |
| | Recettes | : | 207 941.20 € |
| | Résultat | : | 54 306.31 € |

Compte tenu des résultats reportés, l'excédent de clôture s'élève en fonctionnement à 131 530.78 euros et en investissement le déficit s'élève à 49 034.84 euros pour l'exercice 2017.

Sous la présidence du 1^{er} adjoint Alain MAUBEY, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Sous la présidence de Monsieur le Maire le compte de gestion 2017 dressé par le trésorier est également adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le solde disponible de 82 494.94 €, est affecté pour 60 000 euros au compte 002 en recettes de fonctionnement et 22 495.94 euros au compte 1068 en recettes d'investissement.

DEMANDE D'ADHESION DE BAUME-LES-MESSIEURS A ECLA

La commune de Baume-les-Messieurs demande son intégration au sein de la communauté d'agglomération ECLA. Après examen de cette demande et après en avoir discuté et délibéré le conseil municipal émet par vote un avis défavorable à cette demande.

FOYER RURAL

Le projet de restructuration et d'aménagement des locaux du foyer rural est en cours de réflexion avec en parallèle le chiffrage des travaux éventuels. En préalable, le Conseil sollicite une subvention du Département au titre de l'Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes (ESTJ) sur la période qui se termine en 2018 et sollicitera ultérieurement une autre subvention lorsque le projet sera plus engagé.

URBANISME

Suite à la déclaration préalable de travaux du propriétaire de la parcelle cadastrée AC n° 68 rue du Revermont, le Conseil municipal décide que cet emplacement réservé inscrit au PLU sera destiné à la construction d'un parking pour augmenter le nombre de places de stationnement pour le groupe scolaire et le foyer rural tout en assurant une plus grande sécurité pour les enfants et les piétons.

Le Conseil examine :

Une demande de certificat d'urbanisme formulée par M. GRILLET sur le terrain cadastré AC n° 137 rue de Bonacre pour la construction de maisons d'habitation.

Une demande de certificat d'urbanisme opérationnel formulée par Mme DORMAND sur un terrain cadastré section AH n° 94 chemin de Marchand à Vaux sous Bornay.

Le permis d'aménager pour la création de 7 lots sur un terrain appartenant à Messieurs Jean-Claude et Michel COUILLEROT situé rue du Closeau et cadastré lieudit A la Croix section AE n° 210 et n° 204. Les travaux de viabilisation de ce terrain vont démarrer.

MATERIEL INFORMATIQUE SECRETARIAT

Le Conseil décide de changer une partie du matériel informatique du secrétariat de mairie.

AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

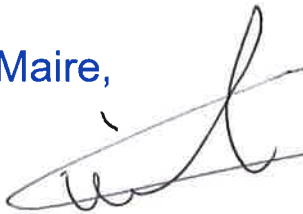
Mancy – Le Conseil est informé de travaux de débroussaillage sur Mancy via la Région par le biais de Natura 2000.

Foodtruck – Le Conseil émet un avis favorable à la demande de Mme BOURLIER Laura pour l'installation d'un foodtruck sur la place Jean Moulin le jeudi soir.

Enquête Publique – Le Conseil a émis un avis défavorable à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes à la sortie de Macornay en direction de Moiron.

Une enquête publique est en cours jusqu'au mardi 20 février et chacun peut consulter ce dossier en Mairie et émettre un avis aux jours et heures d'ouverture habituels du secrétariat.

Le Maire,



Michel FISCHER



Le Secrétaire de Séance,



Henri GUICHARD.